

## NOTE.

On a réuni dans ce volume tous les actes du parlement du Canada qui ont exclusivement trait à la loi criminelle, à la procédure criminelle et à la preuve, tels qu'ils figurent dans Les Statuts révisés du Canada. Les actes qui ont rapport aux mêmes sujets, passés durant la session de 1887, y ont été ajoutés sous forme d'annexe.

Il faut remarquer qu'un très grand nombre des lois générales du Canada comprises dans les Statuts révisés contiennent des clauses pénales. On ne trouvera pas ces clauses dans ce volume, mais il faudra recourir aux Statuts révisés où les actes qui les contiennent sont publiés en entier.

La pagination des Statuts révisés a été conservée pour les actes contenus dans ce volume, et se trouve au pied de chaque page.

Les notes marginales mises entre crochets réfèrent aux dispositions des actes du parlement du Royaume-Uni correspondant à celles en regard desquelles elles sont insérées.

Le tableau suivant indique les années de l'ère chrétienne correspondant aux années du règne des souverains durant lesquelles ont été passés les actes visés dans ces notes marginales, et des statuts canadiens cités dans le texte à la fin de chaque article :—

	A.D.
25 Ed. 3.....	1350
7-8 Guil. 3.....	1695-6
1 Geo. 1.....	1714-5
8 Geo. 1.....	1721
9 Geo. 1.....	1722
5 Geo. 2.....	1732
6 Geo. 2.....	1733
12 Geo. 2.....	1739
20 Geo. 2.....	1747
12 Geo. 3.....	1772
32 Geo. 3.....	1792
36 Geo. 3.....	1795-6
39-40 Geo. 3.....	1799-1800
45 Geo. 3.....	1805
54 Geo. 3.....	1813-4
57 Geo. 3.....	1817
60 Geo. 3, 1 Geo. 4.....	1819-20
3 Geo. 4.....	1822